



Comité des projets
19^e réunion
8 septembre 2020
Londres (Royaume-Uni)

**Renforcer la résilience post-covid-19 du
secteur africain du café aux perturbations du
marché et des systèmes alimentaires et
nutritionnels, ainsi qu'à la sécurité des
revenus**

Contexte

1. Ce document est le résumé d'une proposition de projet complète élaborée par l'Organisation interafricaine du Café (OIAC) en collaboration avec le Secrétariat de l'OIC et le *Centre for Agriculture and Bioscience International*, CAB International (CABI) pour aider les producteurs de café africains à faire face à l'impact de la pandémie de covid-19.
2. La proposition a été soumise à l'examen de la Commission européenne par l'intermédiaire de l'Union africaine. L'OIC devrait axer ses interventions et aider à sensibiliser la communauté internationale à la nécessité d'améliorer la durabilité et la résilience des chaînes de valeur du café dans les pays producteurs, ainsi qu'à faire face aux perturbations actuelles et futures des systèmes alimentaires et nutritionnels des petits exploitants de café. Le Secrétariat aidera également les pays africains en assurant le suivi et l'évaluation du projet, tout en contribuant à la collecte des fonds nécessaires.

Mesure à prendre

Le Comité des projets est invité à examiner cette proposition et, le cas échéant, à recommander son approbation par le Conseil.

RENFORCER LA RÉILIENCE POST-COVID-19 DU SECTEUR AFRICAÏN DU CAFÉ AUX PERTURBATIONS DU MARCHÉ ET DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES ET NUTRITIONNELS, AINSI QU'À LA SÉCURITÉ DES REVENUS

I. Résumé du projet

Intitulé du projet : Renforcer la résilience post-covid-19 du secteur africain du café aux perturbations du marché et des systèmes alimentaires et nutritionnels, ainsi qu'à la sécurité des revenus

Durée : Trois ans

Lieu¹: Cameroun, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Gabon, Ghana, Guinée, Kenya, Ouganda, Rwanda, Sierra-Leone et Togo

II. Description du projet

Contexte et justification du projet

La présente proposition a été élaborée dans le cadre de la Facilité africaine du café (FAC), une initiative à grande échelle de l'OIAC et de l'OIC visant à transformer le sous-secteur du café en Afrique en une industrie dynamique et résistante. Avant le début de la pandémie de covid-19, l'OIAC, en collaboration avec l'Organisation internationale du Café (OIC) et CAB International (CABI), avait élaboré un programme régional à grande échelle, avec le soutien de la FAC, visant à faire passer le système actuel de petites exploitations de café du stade de la subsistance à celui d'exploitations commerciales modernes et efficaces. Avec l'apparition de la pandémie de covid-19 et son impact sur les activités caféières et le bien-être des producteurs tel que rapporté par les pays Membres (voir le rapport de l'OIC sur l'enquête : Impact de la covid-19 sur le secteur mondial du café : enquête auprès des Membres exportateurs de l'OIC), il est devenu nécessaire de lancer un appel urgent aux partenaires de développement, tels que l'Union européenne, pour qu'ils apportent un soutien immédiat alors qu'ils envisagent de soutenir la mise en œuvre intégrale de la FAC.

L'actuelle pandémie de covid-19 a fait apparaître un fait incontestable : la structure actuelle du secteur agricole ne fonctionne pas bien pour les petits exploitants et la plupart des pays producteurs en Afrique. Depuis mars 2020, le continent africain subit un énorme impact négatif lié à la pandémie de covid-19. En Afrique de l'Est, par exemple,

¹ Ces pays ont répondu à la demande du Secrétaire général de l'OIAC de participer à la phase initiale du projet.

le Kenya a fait état de plus de 130 000 pertes d'emploi dans le seul secteur formel, tandis qu'en Ouganda, plus de 5 000 entreprises ont fermé leurs portes, entraînant une perte de revenus réguliers pour plus de 400 000 ouvriers. Les activités de la chaîne de valeur en Afrique ont été perturbées, ce qui a entraîné le stockage du café dans les exploitations, la baisse des prix payés aux producteurs, la réduction de la consommation intérieure en raison de la fermeture des unités de torréfaction de café, de l'arrêt des mouvements et des réunions, et de la fermeture des points de distribution.

Faire face à l'impact de la covid-19 nécessite donc une approche multidimensionnelle capable de fournir des solutions qui permettront aux pays africains non seulement de surmonter les impacts actuels, mais aussi de tracer la voie d'un développement durable dans lequel des emplois seront créés, la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population rurale sera assurée et les gouvernements seront en mesure d'atteindre les objectifs de développement durable de l'ONU. Le café est un élément important de cette réponse, car c'est une source majeure d'emplois et de revenus en devises étrangères par habitant dans les pays producteurs. La production de café se fait dans certaines des zones agro-écologiques à fort potentiel, à forte densité de population et où des aliments de grande valeur nutritive peuvent être cultivés.

Le développement de systèmes alimentaires robustes reposant sur le café dans ces zones agro-écologiques représente donc une occasion parfaite de mieux résister aux chocs liés à la covid-19 et de construire des systèmes qui résisteront à tout choc biologique, économique ou environnemental futur.

Les approches s'appuyant sur la résilience présentent l'avantage supplémentaire d'être rentables, car elles réduisent la nécessité d'engager des dépenses pour faire face à des crises cycliques, tout en aidant les petits exploitants à assurer leurs moyens de subsistance. Alors que la pandémie de covid-19 se développe et que ses impacts socio-économiques s'enracinent, l'OIAC, l'OIC et CABI sont profondément préoccupés par ses conséquences sur la résilience du secteur du café, notamment sur le bien-être, les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire des communautés rurales vulnérables et pauvres en ressources, en particulier les petits producteurs de café d'Afrique. La crise de la covid-19 est déjà un sérieux obstacle à la réalisation de l'ODD-1 (éradication de la pauvreté rurale) et menace l'ODD-2 de l'ONU (assurer la sécurité alimentaire).

L'objectif principal de la présente proposition est le suivant :

Assurer l'intensification durable des systèmes de culture des petites exploitations de café afin de garantir la sécurité des revenus dénués de la volatilité des prix sur les marchés

internationaux, de garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle des petits exploitants et de promouvoir la création d'emplois au-delà de l'agriculture, tant dans les centres ruraux qu'urbains. Le projet soutiendra le développement afin de surmonter les perturbations de la chaîne d'approvisionnement telles que celles causées par la covid-19. Les composantes du projet (produits) sont présentées ci-dessous.

Composante 1
Améliorer la productivité agricole, les revenus, la sécurité alimentaire et nutritionnelle par l'intégration de la culture du café et de cultures complémentaires à haute

Composante 2 :
renforcer les capacités des petits exploitants tributaires du café pour améliorer l'accès aux marchés local, régional et international **(4 millions d'euro)**

Composante 3:
renforcer les capacités en matière de certification à l'aide d'indications géographiques **(1 million d'euros)**

Composante 4 : soutenir le développement de produits agricoles à valeur ajoutée **(2,5 millions d'Euro)**

Composante 5 :
Gestion et suivi du programme **(1,5 million d'Euro)**

Composante 1 : améliorer la productivité agricole, les revenus, la sécurité alimentaire et nutritionnelle par l'intégration de la culture du café et de cultures complémentaires à haute valeur ajoutée (3 millions d'euros)

- i) Enregistrement des producteurs et géoréférencement des exploitations.
- ii) Évaluation des niveaux de fertilité des sols du paysage caféier afin de faciliter l'utilisation des engrais pour le café et les cultures associées.
- iii) Renforcer l'approche intégrée de la culture du café et des cultures vivrières.
- iv) Mettre en place un système informatique de conseil personnalisé basé sur les paramètres météorologiques et pédologiques des écosystèmes du café.

Composante 2 : renforcer les capacités des petits exploitants tributaires du café pour améliorer l'accès aux marchés local, régional et international (4 millions d'euros)

- i) Soutenir la capacité de stockage/d'entreposage du café et des cultures vivrières complémentaires.
- ii) Développer un soutien au crédit basé sur l'entreposage pour les négociants locaux afin de maintenir le flux d'achat de café.
- iii) Développer la capacité de conformité avec les exigences du marché ciblé pour le café et les cultures complémentaires afin de promouvoir un meilleur accès aux marchés à forte valeur ajoutée.
- iv) Renforcer les capacités en matière de gouvernance et d'éducation financière afin d'améliorer la crédibilité bancaire des coopératives et des syndicats de café.
- v) Renforcer les capacités des petits exploitants en matière de bonnes pratiques agricoles et de transformation.

Composante 3 : renforcer les capacités en matière de certification à l'aide d'indications géographiques (1 million d'euros)

- i) Cartographier les origines uniques du café des petits exploitants par le biais du géoréférencement et du renforcement du système de gestion de la qualité dans la région, conformément aux exigences et aux pratiques du marché ciblé.
- ii) Définir, certifier et enregistrer des indications géographiques (IG) ou une différenciation de l'origine basée sur la caractérisation des terroirs de culture du café (lieu spécifique, qualité spécifique, réputation, etc.) afin de capter la valeur matérielle et immatérielle du café certifié.
- iii) Renforcer la capacité des petits exploitants à adopter des pratiques de qualité et de production définissant leurs indications géographiques (IG) respectives.
- iv) Renforcer la capacité de gestion des marques commerciales et des licences en resserrant le partenariat avec les importateurs, les torréfacteurs et les détaillants de café.
- v) Faire la promotion des origines certifiées pour améliorer le positionnement du café géoréférencé sur les marchés ciblés afin de faciliter la capture de la valeur.
- vi) Établir des canaux de vente directe et des relations innovantes avec les torréfacteurs locaux, régionaux et internationaux, ainsi que des débouchés commerciaux.

Composante 4 : soutenir le développement de produits agricoles à valeur ajoutée (2,5 millions d'euros)

- i) Renforcer les capacités des jeunes et des femmes en matière de gestion des PME agricoles en ciblant les cultures complémentaires à haute valeur ajoutée.
- ii) Renforcer la capacité de manipulation post-récolte en mettant l'accent sur le calibrage, le conditionnement, le stockage et la manipulation post-stockage des cultures à haute valeur.
- iii) Établir des liens avec les marchés rémunérateurs en améliorant le respect de la qualité, de la quantité et des délais d'approvisionnement.
- iv) Augmenter la part de la valeur marchande des produits agricoles transformés.
- v) Étudier des modèles visant à accroître les capacités technologiques des PME ou consulter les grands torréfacteurs ou producteurs du secteur afin d'augmenter la durée de conservation, etc.
- vi) À court terme, identifier les domaines d'impact de la covid-19 dans la chaîne de valeur où un financement bancaire pourrait être utile.

Composante 5 : Gestion et suivi du programme (1,5 million d'euros)

- i) **CABI pour l'appui technique**, le renforcement des capacités des agriculteurs et de leurs coopératives, la mise en œuvre du programme et la gestion des ressources du programme : CABI possède une vaste expérience dans la production, la transformation et la commercialisation du café. L'institution dispose d'une large base d'experts de renommée mondiale couvrant tous les aspects de la production, de la transformation et de la santé des plantes. La conformité sur le marché en termes de normes sanitaires et phytosanitaires est une activité essentielle de CABI. L'institution est solide en matière de gestion des connaissances, notamment en ce qui concerne les solutions numériques adaptables aux agents de vulgarisation et aux petits exploitants agricoles.
- ii) **L'OIAC pour la supervision** : en collaboration avec les différents points focaux dans les États membres, l'OIAC veillera à ce que les objectifs de l'intervention soient atteints. Le secrétariat de l'OIAC veillera à ce que le soutien politique et réglementaire dans les États membres respectifs participe à la réalisation des objectifs du projet et travaillera en étroite collaboration avec la Commission de l'Union africaine sur toutes les questions ayant trait au café.
- iii) **L'OIC pour le suivi et l'évaluation** : L'Organisation internationale du Café (OIC) est la principale organisation intergouvernementale pour le café. Elle réunit des gouvernements exportateurs et importateurs pour relever les défis auxquels est confronté le secteur mondial du café grâce à la coopération internationale. Ses

gouvernements Membres représentent plus de 90 % de la production mondiale de café et plus de 67 % de la consommation mondiale. L'OIC a pour mission de renforcer le secteur mondial du café et de promouvoir son expansion durable dans un environnement axé sur le marché, pour le bien-être de tous les acteurs du secteur du café. Par le biais du suivi et de l'évaluation, en appliquant des indicateurs clés de performance sectoriels, l'OIC assurera le suivi de l'impact du programme et de la réalisation des résultats escomptés.

- iv) **La Commission de l'Union africaine (CUA)** : s'assurer que les interventions sont conformes au Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) et aux priorités de l'Union africaine visant à renforcer la sécurité alimentaire et à autonomiser les communautés agricoles en Afrique. L'OIC est devenue un partenaire important de la Commission de l'Union africaine, suite à la décision du Sommet de 2013 de commencer à mettre l'accent sur la transformation économique des économies africaines par les produits de base. La CUA a invité l'OIC à participer à une série de réunions consultatives afin de finaliser la stratégie de l'Union africaine sur les produits de base et les institutions connexes. En outre, avec la mise en place de l'Accord sur la zone de libre-échange continentale africaine (ALECA), il a été reconnu que le café est l'un des produits qui seront échangés entre les pays africains qui importent actuellement des quantités importantes de café transformé. Ainsi, l'OIC est devenue un partenaire important de la CUA.
- v) **L'Union européenne (délégations au niveau des pays)** : s'assurer que les interventions et les impacts répondent aux objectifs du partenariat UE/Afrique pour relever les défis du développement des pays africains.

Coût et financement du programme

Dans les économies développées, une assistance a été accordée aux entreprises pour les aider à atténuer les effets de la covid-19 sur leurs activités. L'OIC et ses partenaires demandent le soutien des partenaires de développement tels que l'Union européenne pour les aider dans ce domaine afin que des opportunités commerciales puissent être créées par la suite en faveur d'un crédit durable.

Le budget total du programme dans 11 pays est estimé à **12 millions d'euros sur trois ans**. En tant qu'intervention d'urgence visant à atténuer l'impact de la covid-19, il est prévu que le coût soit supporté par des subventions des partenaires de développement (9,6 millions) et une contribution de contrepartie des pays bénéficiaires (2,4 millions).

d'euros). À moyen et long terme, la résilience ainsi créée permettra aux opérateurs de demander des financements par prêts pour consolider leurs investissements, créant ainsi des activités pour les banques.

Résumé des prévisions budgétaires par composante

Composante	Euros (millions)	Part du coût total
I. Améliorer la productivité agricole, les revenus, la sécurité alimentaire et nutritionnelle par l'intégration de la culture du café et de cultures complémentaires à haute valeur ajoutée	3,0	25,0%
II. Renforcer les capacités des petits exploitants tributaires du café pour améliorer l'accès aux marchés local, régional et international	4,0	33,3%
III. Renforcer les capacités en matière de certification à l'aide d'indications géographiques	1,0	8,3%
IV. Soutenir le développement de produits agricoles à valeur ajoutée	2,5	20,8%
V. Gestion et suivi du programme	1,5	12,5%
Total	12,0	100,0%

III. Cadre logique du projet

Logique de l'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
<p>Objectifs généraux : Promouvoir la résilience durable des systèmes des petits exploitants de café face aux perturbations de la chaîne d'approvisionnement et aux chocs du marché</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Augmentation et sécurisation des revenus des petits exploitants de café 2. Suppression des obstacles à des chaînes de valeur du café africain rentables, durables et inclusives 3. Diversification des systèmes des petits exploitants de café avec intégration de cultures complémentaires à haute valeur 		
<p>Objectif spécifique :</p>			
<ol style="list-style-type: none"> 1. Amélioration durable du volume et de la valeur du café des petits exploitants dans les pays participant au projet 	<ol style="list-style-type: none"> i. Formation aux bonnes pratiques agricoles dispensée à au moins 75 % des petits exploitants de café dans les pays participant au projet d'ici la fin de l'année 2 ii. Une formation sur la bonne gouvernance et l'éducation financière est entreprise pour au moins 75% des coopératives et unions d'agriculteurs dans les pays du projet d'ici la fin de l'année 2 iii. Plus de 75 % des agriculteurs et des organisations d'agriculteurs des pays participant au projet sont reliés à des services de production et de commercialisation d'ici la fin de l'année 2 	<p>Rapports des autorités nationales du café Rapports de l'OIC Rapports de l'OIAC Rapports indépendants d'évaluation de fin de projet</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les agriculteurs sont prêts à poursuivre la culture du café 2. Maintien de la bonne volonté du gouvernement et du soutien budgétaire pour la renaissance du café 3. Une politique environnementale appropriée est en vigueur 4. Poursuite de la croissance de la demande mondiale de café 5. Poursuite d'une croissance socio-économique positive dans les pays africains
<ol style="list-style-type: none"> 2. Élaboration et mise en œuvre d'options pour une diversification durable des systèmes des petits exploitants de café dans les pays participant au projet 	<ol style="list-style-type: none"> i. Sélection des entreprises à haute valeur ajoutée et des cultures vivrières nutritives achevée d'ici le 2^e trimestre de l'année 1 ii. Mise à disposition, d'ici la fin de l'année 1, de trousseaux à outils sur les pratiques de diversification durable des systèmes des petits exploitants de café iii. Sensibilisation et renforcement des capacités des petits exploitants agricoles entrepris d'ici la fin de l'année 1 iv. Mise en place d'un système de commercialisation organisé pour les cultures vivrières excédentaires 		<ol style="list-style-type: none"> 6. Les prix internationaux du café ne tombent pas en dessous des niveaux économiques 7. Maintien et/ou amélioration de la paix et de la stabilité dans les pays producteurs de café 8. Les jeunes sont attirés par le secteur en raison de l'utilisation accrue de la technologie et de

Logique de l'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
3. Des micro-entreprises et petites et moyennes entreprises agro-alimentaires de café et des entreprises de diversification associées gérées par des femmes et des jeunes sont testées puis développées à grande échelle	<ul style="list-style-type: none"> i. Des propositions d'investissement dans des micro, petites et moyennes entreprises (MPME) gérées par des jeunes et des femmes dans le cadre d'un système diversifié de petites exploitations de café, sont examinées dans le contexte d'un système d'appel à propositions et les idées sélectionnées sont compilées d'ici le premier semestre de l'année 2 ii. Habilitation des futurs entrepreneurs des idées sélectionnées d'ici le 3^e trimestre de l'année 2 iii. Événements de réseautage des investisseurs et des acheteurs d'ici le 3^e trimestre de l'année 3 		<ul style="list-style-type: none"> 9. L'amélioration de la productivité et des revenus L'augmentation des investissements dans la chaîne de valeur du café entraîne une hausse de l'emploi, de la production, des revenus et des exportations et une plus grande contribution au PIB 10. Les agripreneurs africains sont prêts à investir dans la valorisation du café et des cultures associées
4. Accès assuré aux segments de marché à haute valeur pour les entreprises de café et les entreprises associées à haute valeur	<ul style="list-style-type: none"> i. Marchés potentiels pour le café de haute qualité et les produits de diversification associés catalogués d'ici la fin de l'année 2 ii. Au moins 65 % des producteurs et des MPME se conforment aux exigences du marché en matière de volume, de qualité, de sécurité et de délais d'ici la fin de l'année 2 iii. Manifestations de rapprochement des acheteurs de café de haute qualité et de produits de diversification associés lancées d'ici le 1^e trimestre de l'année 3 		<ul style="list-style-type: none"> 11. L'engagement du secteur privé dans la Facilité est garanti de manière durable 12. Des ressources et des moyens adéquats sont mis à disposition en temps utile

Résultats escomptés		Année	Coût estimatif
1. Développement et mise en œuvre d'un système de renforcement des capacités des petits caféiculteurs pour l'application des bonnes pratiques agricoles dans le secteur du café et des cultures associées (sous-composante 1)	<ul style="list-style-type: none"> i. Analyse de la situation de base achevée d'ici la fin de l'année 1 ii. Une analyse complète des sols et des feuilles visant à faciliter l'application d'engrais dans le café et les cultures associées est réalisée dans les pays participant au projet d'ici la fin de l'année 2. iii. Des cartes numériques de la fertilité des sols et des engrais dans les régions caféicoles sont dressées et déployées d'ici la fin de l'année 3. 	<ul style="list-style-type: none"> i. Année 1 ii. Année 2 iii. Année 3 iv. Année 3 v. Année 2 vi. Année 4 vii. Année 2 viii. Année 2 	

Résultats escomptés		Année	Coût estimatif
	<ul style="list-style-type: none"> iv. Les intrants nécessaires, y compris les semences et les plants, et les intrants agricoles (engrais, fumier, pesticides) sont quantifiés et les investissements requis sont documentés d'ici la fin de l'année 3. v. Mise en place d'un système de multiplication et de distribution en masse des semences et plants de variétés améliorées d'ici la fin de l'année 2 vi. Mise au point et déploiement, d'ici le milieu de l'année 4, de systèmes électroniques, notamment d'un système de bons électroniques de fourniture efficace de produits aux petits exploitants vii. Élaboration et déploiement d'un système personnalisé de soutien à la vulgarisation en temps réel pour les petits caféiculteurs d'ici la fin de l'année 2 viii. Élaboration et mise en œuvre de bonnes pratiques agronomiques respectueuses de l'environnement et du climat, adaptées à un système diversifié de petites exploitations agricoles, d'ici la fin de l'année 2. 		
<p>2. Mise en place de coopératives d'agriculteurs gérées efficacement dans les pays du projet (sous-composante 1)</p>	<ul style="list-style-type: none"> i. Des programmes et modules de formation sur l'éducation financière et la bonne gouvernance sont mis au point d'ici le milieu de l'année 2 ii. Des programmes de formation en matière d'éducation financière et de bonne gouvernance pour les agriculteurs et les coopératives sont élaborés et mis en œuvre d'ici le dernier trimestre de l'année 2 iii. Au moins 50 % des coopératives d'agriculteurs appliquent des pratiques financières et de gouvernance coopérative saines d'ici la fin de l'année 3 iv. Facilitation, pour 75 % des coopératives, d'accords contractuels visant à favoriser des flux de revenus 	<ul style="list-style-type: none"> i. Année 2 ii. Année 2 iii. Année 3 iv. Année 4 	

Résultats escomptés		Année	Coût estimatif
	prévisibles provenant de la vente de café d'ici la fin de l'année 4		
3. Intégration de systèmes diversifiés et intensifs de petites exploitations de café comprenant des entreprises de cultures à haute valeur autres que le café	<ul style="list-style-type: none"> i. Au moins 50% des petits exploitants appliquent des approches de diversification durable d'ici la fin de l'année 3 ii. Rationalisation des infrastructures de commercialisation des produits complémentaires et des excédents des cultures vivrières d'ici la fin de l'année 3 iii. Au moins 50 % des petits producteurs de café sont auto-suffisants sur le plan alimentaire à la fin de l'année 3 	<ul style="list-style-type: none"> i. Année 3 ii. Année 3 iii. Année 3 	
4. Des MPME viables de café et de diversification associées gérées par des jeunes et des femmes fonctionnent dans les pays du projet	<ul style="list-style-type: none"> i. Des possibilités concrètes d'investissement dans des MPME des chaînes de valeur diversifiées du café sont identifiées et quantifiées d'ici la fin de l'année 1 ii. Sélection de femmes et de jeunes pionniers ayant fait preuve d'un sens aigu des affaires et formation commerciale complémentaire dispensée d'ici la fin de l'année 2 iii. Incubateurs d'entreprises pour les MPME gérées par des femmes et des jeunes et programmes de mentorat activés d'ici le 3^e trimestre de l'année 3 iv. Des kits de démarrage visant à faciliter la mise en place de services de gestion du café dirigés par des femmes/jeunes sont conçus, mis en place d'ici la fin de l'année 3 v. Mise au point et déploiement, d'ici la fin de l'année 3, de mécanismes de financement destinés à réduire les risques des PME du secteur du café 	<ul style="list-style-type: none"> i. Année 1 ii. Année 2 iii. Année 3 iv. Année 3 v. Année 3 	
5. Mise en place et déploiement d'un système de rapprochement visant à établir des relations commerciales directes entre acheteurs et petits	<ul style="list-style-type: none"> i. Mise en place d'un système d'indications géographiques et de traçabilité pour 50 % des petits producteurs de café dans les pays du projet d'ici la fin de l'année 4 	<ul style="list-style-type: none"> i. Année 4 ii. Année 2 iii. Année 2 iv. Année 3 	

Résultats escomptés		Année	Coût estimatif
producteurs de café en Afrique (composante 2)	<ul style="list-style-type: none"> ii. Identification des marchés de niche appropriés auxquels les cafés africains peuvent accéder et documentation des critères de conformité pour l'accès aux marchés d'ici la fin de l'année 2 iii. Élaboration de procédures opérationnelles standard (POS) pour le respect des exigences des marchés de niche et début du renforcement des capacités en matière de conformité d'ici la fin de l'année 2 iv. Au moins 2 rencontres par an de mise en relation d'acheteurs organisées pour les petits caféiculteurs à partir de l'année 3 v. Identification des options de valeur ajoutée pour les entreprises de café et les entreprises associées et début du renforcement des capacités d'ici la fin de l'année 3 	v. Année 3	
6. Mise en place de partenariats et d'outils d'appui à la gestion des connaissances dans le secteur du café africain (composante 4)	<ul style="list-style-type: none"> i. Mise en place et mise en œuvre de partenariats et d'outils d'appui pertinents pour la gestion des connaissances dans le secteur du café africain d'ici la fin de l'année 2 ii. Mise en place, d'ici la fin de l'année 3, d'une capacité à transformer les informations techniques pour en faciliter l'application par les acteurs respectifs de la chaîne de valeur iii. Élaboration et mise en place d'outils innovants visant à faciliter la collecte, la diffusion et l'accès aux informations pertinentes sur le café, d'ici la fin de l'année 3 iv. Mise en place et déploiement d'un référentiel d'informations sur la recherche sur le café visant à faciliter l'accès par les pays membres de l'OIAC d'ici la fin de l'année 5 	<ul style="list-style-type: none"> i. Année 2 ii. Année 3 iii. Année 3 iv. Année 5 	